

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Le Journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnement : Pour Roubaix, 25 francs par an.
» » » » 14 » six mois.
» » » » 7 50 » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE, BULLIER et C^{ie}, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFFITE, BULLIER et C^{ie} pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 18 novembre 1865

BULLETIN.

L'ouverture de la session de 1866 est fixée, assure-t-on, au 15 janvier.

D'après un journal, le budget de 1867, déposé dès l'inauguration législative, serait immédiatement soumis à l'examen des bureaux, de manière à pouvoir venir en discussion publique aussitôt l'Adresse votée. Celle-ci n'occuperait alors qu'un petit nombre de séances, le débat important sur les questions intérieures et extérieures venant naturellement à propos de l'examen des chapitres budgétaires. Ce serait, dans la mesure que comporte l'esprit français, une imitation de ce qui se passe en Angleterre.

De reste, la prochaine session sera spécialement consacrée aux affaires. Plusieurs projets de loi, touchant des réformes économiques ou administratives, sont à l'étude dans les diverses sections du conseil d'Etat. La politique proprement dite aura donc relativement peu de place dans les discussions parlementaires.

La publication du décret portant réduction des cadres militaires, a causé une impression d'autant plus favorable que le *Mouvement* avait jeté un grand doute sur la portée de cette mesure.

On assure qu'elle sera mise immédiatement à l'exécution, c'est-à-dire qu'il sera pourvu, dans les six semaines qui nous séparent de la fin de l'année, aux mutations d'officiers et aux congédiements des hommes de troupe.

La réduction sera d'environ 45,000 hommes, soit une économie budgétaire, tous frais compris, de cinquante millions. — Cette économie portera sur le budget de 1866.

Les nouvelles de la Jamaïque, disent que l'insurrection a éclaté prématurément à la suite de l'arrestation d'un conjuré. Une révolte générale des nègres devait avoir lieu le jour de Noël. Les conspirateurs avaient formé le projet de s'emparer des propriétés et des terres appartenant

aux propriétaires blancs ou de couleur, de tuer les hommes et les enfants et de partager les terres et les femmes.

On annonce la prise de Paul Bogle, le principal chef des insurgés.

D'après les lettres de Constantinople du 8 novembre, Aali Pacha s'entend avec l'ambassadeur de France, M. de Moustier, sur les conditions préalables à la réunion de la conférence internationale sanitaire. Toute la population a accueilli avec joie l'assurance de la réunion prochaine du congrès sanitaire.

On mande de Dublin que Stephens a refusé de se défendre et a signé une déclaration ainsi conçue : « Je répudie l'existence de la loi anglaise en Irlande et je méprise toute punition qui pourrait être prononcée contre moi. »

Plusieurs propriétaires de journaux de Dublin ont reçu des billets les avertissant de ne pas écrire contre le félicanisme, ajoutant que, s'ils étaient autrement ils seraient assassinés et leurs bureaux brûlés.

J. BEROUX

Voici le texte du décret qui réduit l'effectif militaire :

• NAPOLEON, etc.

• Vouant alléger les charges du Trésor public en apportant dans la composition des cadres sur le pied de paix toutes les réductions susceptibles de se concilier avec la nécessité de laisser à l'armée sa force constitutive.

• Avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art 1^{er}. — *Garde impériale.*

• Les régiments de grenadiers et de voltigeurs ne seront plus composés que de trois bataillons à sept compagnies chacun.

• Sont supprimés dans chacun de ces régiments : un chef de bataillon, un adjudant-major, un sous-officier, un caporal-tambour et trois cadres de compagnie.

• Les deux régiments de cuirassiers seront fusionnés en un seul.

• Les régiments de cavalerie de réserve et de ligne seront réduits à cinq escadrons ;

• Sont supprimés dans chacun de ces régiments : un chef d'escadron, un capitaine adjudant-major, un médecin, un aide-vétérinaire, un adjudant sous-officier et un cadre d'escadron.

• Sont supprimés : 1^o la division d'artillerie à pied, y compris le chef d'escadron et le capitaine-adjoint ; 2^o dans le régiment monté, un chef d'escadron, un aide vétérinaire et deux batteries ; 3^o la division du génie ; 4^o une compagnie de l'escadron du train des équipages militaires ; et 5^o deux compagnies par bataillon du régiment de gendarmerie.

Art 2. — *Troupes de ligne.*

• Les 6^{es} compagnies de fusiliers des 2^{es} et 3^{es} bataillons de chacun des régiments d'infanterie de ligne sont supprimées

• Les deux régiments de carabiniers seront fusionnés en un seul, (à cinq escadrons) qui passera dans notre garde.

• Les régiments de cuirassiers, de dragons et de lanciers seront réduits à cinq escadrons. Un chef d'escadron, un capitaine adjudant-major, un médecin, un aide-vétérinaire, un adjudant sous-officier et un cadre d'escadron sont supprimés dans chacun de ces régiments.

• Les réductions sur les troupes d'artillerie comprendront : 1^o Dans chacun des cinq régiments à pied, deux chefs d'escadron, un capitaine instructeur d'équitation et quatre batteries ; 2^o dans le 6^e régiment (pontonniers), un capitaine instructeur d'équitation ; 3^o dans chacun des dix régiments montés, un chef d'escadron, un vétérinaire et une batterie ; 4^o dans chacun des quatre régiments à cheval, un chef d'escadron et une batterie ; 5^o deux compagnies d'ouvriers ; 6^o 37 adjudants de batterie sur l'ensemble de l'arme.

• Sont également supprimés : 1^o une compagnie d'ouvriers de génie ; 2^o deux sections d'ouvriers d'administration ; 3^o deux sections d'infirmiers.

• Art 3. Ces réductions ne porteront que sur les cadres. — Il sera procédé par voie d'extinction, aux suppressions d'emploi prononcées par le présent décret

• Art 4. Jusqu'à ce que les cadres soient rentrés dans les limites fixées, la moitié des vacances qui se produiront dans chaque arme sera donnée, conformément aux prescriptions des art. 7 de la loi du 19 mai 1834 et 161 de l'ordonnance du 16 mars 1838, aux officiers dont les emplois sont supprimés ; la deuxième moitié sera donnée à l'avancement.

• Le tiers des emplois de sous-lieutenant continuera à être dévolu aux sous-officiers des corps ou les vacances auront lieu.

• La moitié des vacances de sous-officiers et de caporal ou brigadier sera donnée à l'avancement. L'autre moitié appartiendra, dans chaque corps, aux sous-officiers, caporaux ou brigadiers non conservés

dans leurs fonctions. Ces militaires seront mis en possession des emplois de leur grade d'après leur rang d'ancienneté.

• Art 5. Il sera formé dans chaque régiment de tirailleurs algériens un 4^e bataillon, qui recevra la même organisation que les bataillons déjà existants.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Londres, 17 novembre.

Les journaux expriment tous leur satisfaction de la répression de l'insurrection à la Jamaïque.

Le *Daily-News* et le *Star* critiquent les actes atroces commis par les autorités militaires contre les prisonniers nègres.

Londres, 16 novembre.

Le bilan de la Banque d'Angleterre présente les changements suivants sur celui de la semaine dernière :

• Ont augmenté : le numéraire de 370, 821 liv. st. ; la réserve des billets de 612, 265 liv. st.

• Ont diminué : le compte du Trésor, de 1,496,713 liv. st. ; les comptes particuliers de 873,770 liv. st. ; les portefeuilles de 962,032 liv. st. — Le *Maid-Indah*, venant de Sydney, a apporté 194,600 liv. st. ; aujourd'hui, 27,000 liv. st. ; ont été retirées de la Banque d'Angleterre.

Bruxelles, 16 novembre.

Le roi va mieux. L'opération de la ponction qui lui a été faite a parfaitement réussi.

Chambre des Députés. — M. Vandeppeboom, membre de la gauche, a été réélu président par 53 voix contre M. Vilain XIV qui n'en a obtenu que 20. MM. Moreau et Crombez, membres de la gauche, ont été réélus vice-présidents.

Bruxelles, 16 novembre.

Il est donné comme positif que la loi sur le temporel des cultes ne sera pas discutée cette année. On croyait que M. Bara avait fait de la discussion de cette question la condition de son entrée au ministère, tandis qu'au contraire le nouveau ministre de la justice n'a consenti à faire partie du cabinet qu'à la condition que cette question ne serait pas soulevée dans la session actuelle.

Marseille, 16 novembre, soir.

Alger, 14 novembre. (Communication officielle). — Devant les sages et habiles dispositions du général Deligny, Si-Lala

voyant ses ressources épuisées, sa cavalerie fatiguée, s'est retiré au sud-ouest, mais des colonnes franches le poursuivent.

Le général Lacroix a attelé sur l'oued Bon-Lerdjem les tribus defectionnaires. L'ennemi a eu quinze tués, et la plupart de ses troupeaux ont été pris.

Le colonel Colomb, avec deux mois de vivres, harcelé Si-Lala et le refoula à une grande profondeur dans le Sud.

Plymouth, 15 novembre, soir.

Le *Briston* est arrivé avec des nouvelles du Cap du 14 octobre. La guerre des Bassutos continue. Une attaque des Boers contre Thaba Bosigo, capitale des Bassutos, a eu lieu, mais toujours sans succès.

Le Gouvernement du Cap refuse maintenant d'accéder à la prière de Moshesh d'occuper le territoire des Bassutos ; on doute de la sincérité du désir exprimé par Moshesh de devenir sujet de l'Angleterre.

Sattarah, 14 novembre (Officiel)

Le colonel Bruce vient de signer un traité de paix avec le Bhootan.

Madrid, 17 novembre.

M. le maréchal Serrano, duc de la Torre, vient d'être nommé président du conseil d'administration du chemin du Nord de l'Espagne.

Madrid, 15 novembre.

Une réunion des conseillers de la Banque a eu lieu aujourd'hui au ministère des finances.

Le ministre des finances a déclaré que le paiement des intérêts de la dette intérieure et extérieure sera effectué sans recourir à un emprunt, et sans négocier de nouveaux titres et billets.

Les acquisitions de biens nationaux s'élevèrent, lors du prochain exercice, à la somme de 400 millions de réaux.

L'administrateur de la Banque a déclaré que la baisse sur les valeurs espagnoles était uniquement due aux embarras des particuliers, mais que cette baisse était d'une nature transitoire.

Le général Espartero et M. Olozaga ont donné leur démission de membres du comité progressiste. Une nouvelle élection a eu lieu, dans laquelle le premier a été réélu président. M. Olozaga n'a pas été réélu.

M. Madoz a déclaré qu'il n'approuve pas l'abstention du parti progressiste et qu'il se présentera comme candidat à la députation.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX
DU 19 NOVEMBRE 1865.

N° 11

LA FEMME D'UN VANITEUX.

LES ÉPOUX.

(Suite — Voir notre dernier numéro.)

Par une belle matinée d'avril, Mme Reynoldi alla voir son amie Hélène, à qui l'on permettait de se lever, mais pas encore de quitter sa chambre. En s'en allant, Augusta trouva Oehard au salon.

« Je t'as croyais à l'audience, dit-elle. Ne plaidez-vous pas aujourd'hui ? »

« Non, madame, l'affaire est remise, et j'en suis heureuse, puisque j'y gagne le plaisir de vous voir. Merci de l'intérêt que vous m'avez témoigné pendant la maladie d'Hélène. Votre amitié a été ma plus puissante consolation. J'ai cru y retrouver quelque trace de l'attachement d'autrefois. Me suis-je trompé ? »

« Enormément, monsieur, répliqua-t-elle avec un calme parfait, en lui retirant sa main qu'il avait prise et en s'asseyant dans un fauteuil. Ma sympathie ne s'adressait nullement à vous, mais bien à Hélène, que j'aimais de tout mon cœur. »

« Vous êtes cruelle, Augusta. Ces froides paroles veulent-elles dire que je vous suis indifférent ? Mais pourquoi nous abuser tous deux ? Ne comprenez-vous pas qu'à

ma propre émotion je dois deviner la votre ? Je sais interpréter vos sentiments pour ma femme. »

« Oui ? Voyons cela ! »
Il s'assit à côté d'elle et poursuivit à voix basse, mais avec beaucoup d'animation :

« Augusta, vous n'ignorez point que je n'ai jamais cessé de vous aimer, que je vous garde en ce moment encore les mêmes sentiments qu'à l'époque où la nécessité nous sépara. Ne vous détourniez point avec fierté, car j'ai vu dans votre cœur ; votre amitié pour Hélène n'est qu'un voile jeté sur votre amour pour moi. Oh ! combien je vous en suis reconnaissant ! Combien je vous adore ! — Et il fléchit le genou devant elle. — De grâce, un mot, un geste, un seul regard qui me confirme ce que j'ai cru deviner. »

« Relevez-vous, monsieur, et réfléchissez qu'elle est bien près de vous, la femme que vous avez su tromper par un amour hypocrite. De la part de tout autre, la langage que vous venez de tenir m'offenserait. À vous, voici ma réponse : Vous êtes un fou et un présomptueux. Regardez-moi bien. Ai-je l'air d'une personne torturée par une passion malheureuse ? Suis-je mélancolique, pâle, languissante ? Loin de là, je suis gaie, je jouis de la vie, je me trouve très-satisfait de mon sort. »

« Et vous êtes fort éprise de M. Reynoldi, sans doute, interrompit Albert avec ironie. »

« Cette observation est très-inconvenante, Monsieur. Je n'ai point d'amour pour mon mari, mais je lui porte beaucoup d'estime et de reconnaissance. Quelque légère que je puisse être, je respecte, trop et moi-même et lui et le nom qu'il m'a

donné pour m'abaisser à une honteuse intrigue d'amour avec le mari de mon ami. »

« Ah ! madame, vous êtes impitoyable. — Écoutez-moi. Vous ne m'aimez pas plus que je ne vous aime, mais je suis une femme à la mode, et vous seriez flatté qu'on vous crût dans mes bonnes grâces. Entendez dire que le cœur de Mme Reynoldi a rendu les armes à votre irrésistible amabilité, ce serait un beau triomphe, n'est-ce pas ? »

« Et c'est de crainte de me le procurer que vous me refusez votre intérêt ? »

« Nullement. Mon indifférence est très-sincère. Quand vous avez introduit dans le monde une femme jeune, belle et distinguée, je lui ai fait des avances. Moi qui vous avais aimé et qui avais perdu mes illusions sur votre compte, je désirais connaître celle qui enchaînait son sort à votre. Si elle a du cœur, me disais-je, elle sera malheureuse avec un homme chez qui la vanité étouffe tout autre sentiment. Eh bien, monsieur, croyez-vous qu'une personne sachant un peu apprécier le beau et le bon, puisse connaître Hélène sans l'aimer ? Je suis du fond du cœur l'ami de votre femme ; la vôtre, point. »

« Et, se levant, elle tendit à Oehard une main qu'il baisa, tout stupéfait de la leçon. Mais quand Augusta fut partie, il se redressa de toute sa hauteur, en grommelant :

« Tu me paieras tôt ou tard cette humiliation. »

Vers la fin du mois, la famille Dalbray, Mme Reynoldi et Carlos Marsange vinrent, sur l'invitation d'Oehard, célébrer en petit comité la guérison d'Hélène. C'était une surprise qu'Albert lui ménageait. Quand

ils furent tous réunis, il alla trouver sa femme, assise dans un fauteuil à écouter une lecture que lui faisait Julie.

« N'aurais-tu pas envie, chère Hélène, de venir un peu au salon ? Quand le soleil brille, comme en ce moment, c'est une pièce bien plus gaie que ta chambre, dit-il en lui prenant la main d'un air affectueux qui la toucha. »

« J'ai ouï tu me conduiras, mon ami, » répondit-elle en souriant.

Il la baisa sur son front pâle, puis ils passèrent au salon bras dessus bras dessous. Elle y fut accueillie par les plus chaudes félicitations, tandis que, lui, il observa dans une glace, l'effet de leur entrée et constatait avec orgueil qu'ils formaient un couple charmant. De crainte de mécontenter Mme Dalbray, il n'avait pas osé inviter beaucoup de monde ; mais il n'aurait pu se résoudre à fêter le rétablissement de sa femme en tête-à-tête avec elle. Il lui fallait des témoins de son amour et de ses prévenances.

Pendant qu'on entourait Hélène et qu'on l'accablait de compliments, Carlos s'était tenu à l'écart. Enfin il s'approcha ; elle lui tendit la main.

« Dieu soit loué ! dit-il avec chaleur ; je vous revois bien portante ! »

Sa voix tremblait légèrement, et son regard avait une si éloquente expression de tendresse qu'Hélène en fut touchée.

« Qu'allons-nous faire pour vous égayer, Hélène ? demanda bientôt Mme Reynoldi. »

« Un peu de musique, »

« Faut-il chanter ? »

Hélène leva les yeux sur Carlos ; il devina son muet désir.

« Voulez-vous que je chante quelques romances populaires d'Espagne ? »

« Oh ! oui ! » s'écria-t-elle. Il commença aussitôt. Ses accents emportèrent Hélène bien loin du monde et des hommes, la ramenant aux premiers rêves d'ore de sa jeunesse, à ces étranges aspirations que l'on ne peut définir ; quand il cessa, ce fut un concert d'éloges, Hélène lui tendit les deux mains et dit simplement : « Merci. »

Le soir, après la retraite de leurs amis, Hélène et Albert restèrent encore un instant au salon.

« Sais-tu bien, Hélène, que, pendant ta maladie, le sénateur Carvel est devenu ministre ? Tu feras donc bien de traiter M. Marsange avec des égards particuliers. Il possède beaucoup d'influence sur son beau-frère, il est, en outre, avec une foule de personnes notables, bref, il est en position de me rendre de grands services. Et tu aimes assez ton mari, j'espère, pour montrer de la considération aux gens qui peuvent lui être utiles. »

« Je n'y ai jamais manqué, quand ils le méritaient. »

« Toute personne influente le mérite toujours, sache-le bien. Avec ma pénétration habituelle, j'ai remarqué que Carlos t'est fort dévoué, que tu as beaucoup d'empire sur lui ; il faut en user à mon avantage. »

« Mon bon Albert, pourquoi tous ces détours ? Ton mérite n'est-il pas la plus sûre et la meilleure recommandation ? »

« A tes yeux, oui. Mais, ma chère amie, tu es trop poète pour avoir l'esprit pratique. Fais-moi donc l'honneur de me croire meilleur juge que toi en ces matières et de suivre mes conseils sans réflexions et sans examen. Pour le moment, je désire, que tu te montres aimable et prévenante